

## Communiqué de presse

Morges, le 14 mai 2025

### 123<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA

# Validation des propositions du Conseil d'administration par l'Assemblée générale

**Réunis au théâtre de Beausobre, les actionnaires ont accepté les propositions du Conseil d'administration, lors de la 123<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA. Les rapports annuels de gestion et de durabilité, les comptes 2024, ainsi qu'un dividende stable de CHF 1.44 par action ont été approuvés. Ils ont ensuite renouvelé les mandats des membres élus par l'Assemblée et du président du Conseil d'administration.**

- 64 actionnaires présents, représentant 79.47% du capital-actions.
- Approbation des rapports de gestion et de durabilité ainsi que des comptes 2024.
- Validation d'un dividende ordinaire stable, à CHF 1.44/action.
- Stabilité de la composition du Conseil d'administration.
- Nouvel organe de révision pour l'année 2025.

En préambule, le président du Conseil d'administration, Me Guy Mustaki a expliqué le cadre réglementaire actuel, fortement défavorable, et présenté les évolutions de gouvernance, ainsi que le nouveau cycle entamé par Romande Energie. Le directeur général ad intérim, Patrick Bertschy, est ensuite revenu sur les résultats et les réalisations de l'année 2024 de l'entreprise.

Les rapports 2024 de gestion, de rémunérations et de durabilité ont formellement été approuvés à l'issue de cette présentation par les 64 actionnaires présents au Théâtre de Beausobre. Le rapport de durabilité a été établi en référence aux normes GRI et les informations relatives aux enjeux climatiques publiées selon les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD) ; ceci conformément à l'Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, avant d'approuver les enveloppes de rémunérations maximales prévues pour ces deux organes de gouvernance en 2026.

## **Dividende stable**

Compte tenu d'un flux de trésorerie opérationnel positif et conformément à sa politique des dernières années, le Conseil d'administration a proposé un dividende stable de CHF 1.44 par action, représentant un montant total de CHF 41.04 millions, compte tenu des actions en circulation. L'Assemblée générale a accepté cette proposition.

## **Réélection des organes du Groupe**

MM. Nicolas Fulpius, Stéphane Gard et Alphonse-Marie Veuthey ont été réélus pour un mandat d'un an en qualité d'administrateur. Il en est de même de Me Guy Mustaki qui, en sus, a été confirmé en tant que président du Conseil d'administration pour une même durée.

Les actionnaires ont aussi été informés que le Conseil d'Etat a prolongé le mandat de M. François Vuille jusqu'à la fin de l'Assemblée générale 2027, soit la même échéance que les mandats de Mmes Anne Bobillier et Sofia de Meyer, ainsi que de MM. Xavier Company et Olivier Gfeller.

Les membres du comité Nominations et Rémunérations ont par ailleurs été reconduits pour une durée d'un an.

Enfin, la société PricewaterhouseCoopers SA a été élue en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2025, tandis que Me Gabriel Cottier, notaire à Lausanne, poursuivra son mandat de représentant indépendant pour une durée d'une année.

La prochaine Assemblée générale ordinaire du Groupe se tiendra le mercredi 27 mai 2026.

## Note à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

## Contacts

Caroline Monod  
Chargée de communication  
Tél : +41 21 802 95 78

[caroline.monod@romande-energie.ch](mailto:caroline.monod@romande-energie.ch)

René Lauckner  
Trésorier  
Tél : +41 21 802 95 24

[rene.lauckner@romande-energie.ch](mailto:rene.lauckner@romande-energie.ch)

## Le Groupe Romande Energie en bref

Énergéticien multi-services et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose à ses clients une large gamme de solutions durables qui contribuent à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Parmi celles-ci, un accompagnement sur mesure pour produire sa propre énergie et des produits et services visant à améliorer l'efficacité énergétique tout en encourageant la sobriété.

**Romande Energie ambitionne de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays.** L'entreprise investit de manière constante et significative pour augmenter son parc de production d'énergie locale et renouvelable. Avec ses centrales et projets solaires, hydrauliques, éolien et de biomasse, ses nombreux réseaux de chauffage à distance ainsi que ses participations dans la géothermie et l'hydrogène, elle tient cet engagement et distribue toujours plus d'énergie renouvelable à ses clients.

Romande Energie se positionne en véritable partenaire d'une société respectueuse de l'environnement, des individus et d'une économie pérenne. **Accompagner les Romands vers un avenir durable** est au cœur même de sa raison d'être.

**Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :**

[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)